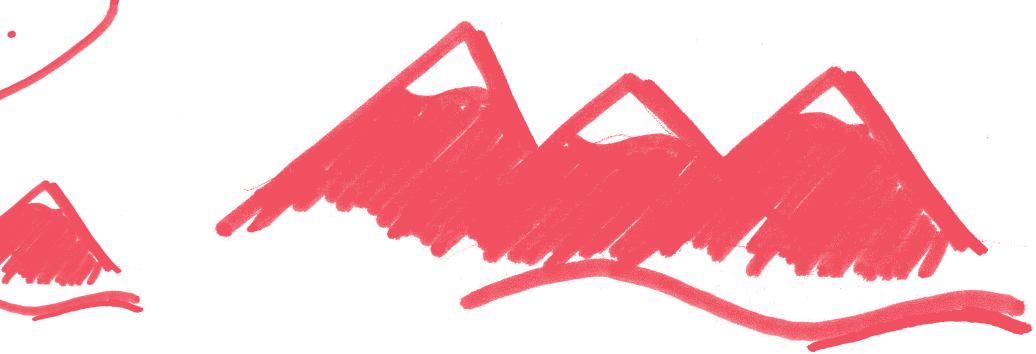


HABITAT
PARTAGE

ÉES



TRAVAIL ET TIERS-LIEUX

**CARNET DE ROUTE
D'UNE RECHERCHE
PARTICIPATIVE**



COLLECTIF 2023-2025

UNE RECHERCHE PARTICIPATIVE AVEC LES TIERS-LIEUX

ENTRE EDUCATION POPULAIRE ET SOCIOLOGIE, L'ENQUÊTE PARTICIPATIVE A PERMIS D'EXPLORER LES PRATIQUES ASSOCIATIVES QUI SE DÉPLOIENT DANS LES TIERS-LIEUX. DANS CES ESPACES ÉMERGENTS, UNE MULTITUDE DE STRUCTURES ET D'ACTIVITÉS SE CÔTOIENT À MI-CHEMIN ENTRE LIEUX DE VIE, D'HABITAT ET DE TRAVAIL.

EN CROISANT EXPÉRIENCES DE TERRAIN ET RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES, LE PROJET A CHERCHÉ À ÉCLAIRER AVEC LES ACTEURS DES TIERS-LIEUX, LEUR RAPPORT AU TRAVAIL ET À L'ENGAGEMENT AINSI QUE LES RAPPORTS DE FORCE ET DE DOMINATION INHÉRENTS À TOUTE VIE COLLECTIVE.



TRAVAIL ET TIERS-LIEUX

CARNET DE ROUTE D'UNE RECHERCHE PARTICIPATIVE

COLLECTIF 2023-2025

CONTRIBUTEUR·ES DES TEXTES, ILLUSTRATIONS ET PHOTOS

Catherine, Anne, Philippe,
Clément, Guillemette, Yohan,
Hélène, Robin, Stefan, Perrine,
Virginie, Julie, Morgane,
Manon, Lorraine, Florence,
Cécile, Sylvère

GRAPHISME, ÉDITION

Camille Chatelaine

TYPOGRAPHIES
Amiamie, Mirat Masson *et al.*,
Bye Bye Binary
PUBLIFLUOR,
GROUPE DE RECHERCHE CRICKX

PAPIERS

Cyclus blanc 90 g/m
Cyclus blanc 135 g/m

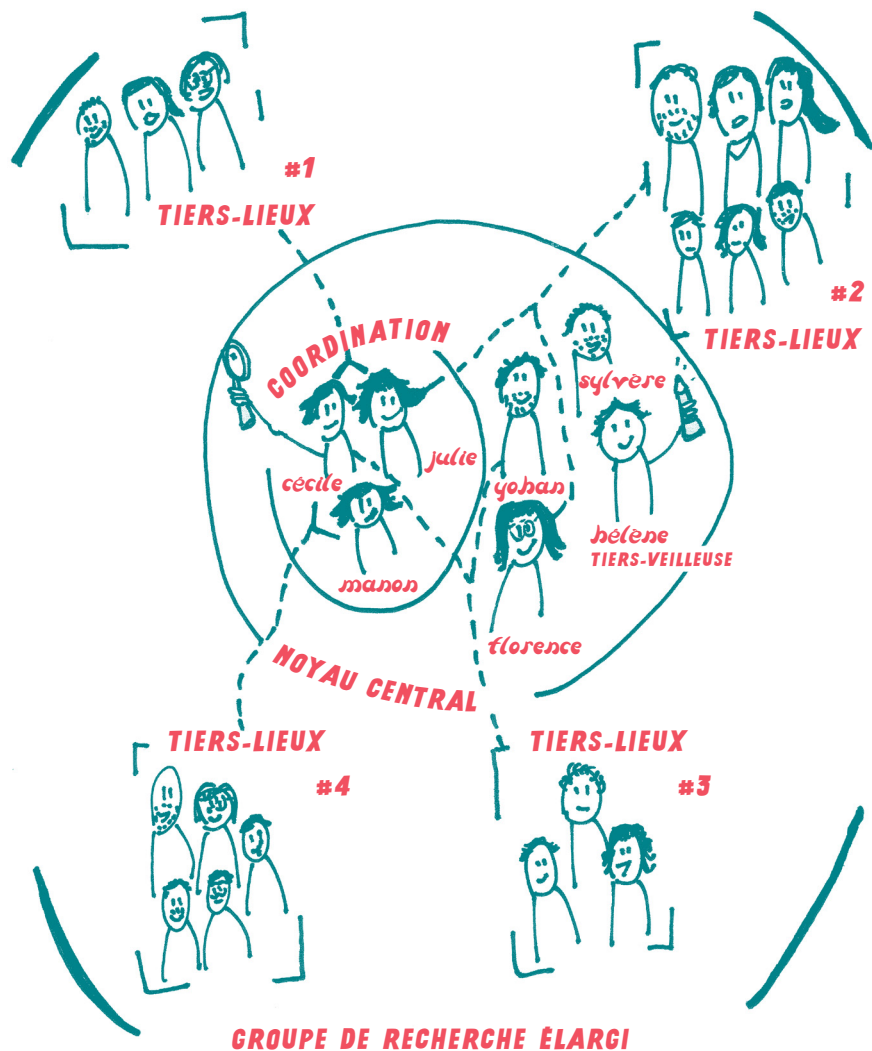
IMPRESSION

TEM-Press
et Jojo la Riso,
Atelier de la Bricoleuse

FAÇONNAGE
APRIME ACT,
Lyon 6



JUIN 2025 - SAINT-ÉTIENNE



ORGANISATION DE LA RECHERCHE

PRÉSENTATION DE RÉPAÉ



L'ARRIVÉE D'UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE PEU CONVENTIONNELLE AUPRÈS D'ACTEUR-ICES DE TIERS-LIEUX ASSOCIATIFS

L'équipe de recherche est composée de chercheur·euses associatives — engagés dans une association d'éducation populaire — et de chercheur·euses universitaires, accompagnée de la Boutique des Sciences. L'équipe prend contact avec de nombreux lieux parmi lesquels quatre acceptent de s'engager dans la démarche :

- Un tiers-lieu urbain co-porté par d'importantes structures de l'action sociale qui mêle hébergement d'urgence, accompagnement de personnes précaires, installation d'associations et structures de l'ESS.
- Un tiers-lieu culturel en milieu rural, implanté dans une ancienne vallée industrielle, qui propose une programmation musicale et des espaces de travail d'artisanat avec une activité de brasserie.
- Un tiers-lieu dans un territoire de moyenne montagne plutôt prisé dans lequel habitent les porteur·euses du projet et qui hébergent des travailleur·euses indépendant·es et entreprises du territoire.
- Un tiers-lieu dans un grand centre urbain, en quartier prioritaire et qui abrite des activités d'insertion autour du chantier et d'un café-restaurant associatif.

DES MÉTHODES DE RECHERCHE PARTICIPATIVE QUI SE CONSTRUISSENT AVEC ET SELON LES TERRAINS

Des binômes sont formés pour mener la recherche dans chacun des lieux. Les méthodes s'adaptent au terrain selon : la disponibilité des personnes, les besoins des acteur·ces, le statut des personnes qui nous accueillent. Les questions de recherche s'affinent également selon les contradictions repérées, les urgences et les sujets qui animent les chercheur·uses. Sont alors mises en place des méthodes de l'enquête qualitative en sciences sociales (entretiens, observations participantes) et des méthodes issues de l'éducation populaire et qui évoluent selon les chercheur·uses et la méthode d'enquête qui est *négociée* :

- Des ateliers participatifs et de débats sur la gouvernance, la prise de décision, qui prennent la forme d'un accompagnement par exemple à partir de l'entraînement mental.
- Des ateliers pour mieux comprendre, avec les lieux, les étapes et leurs conséquences sur leurs projets, par exemple à partir de mise en récit *petite histoire grande histoire* , se situer et situer son territoire dans le cadran de Bourdieu issu de *La distinction* .
- Des animations pour transmettre les cadres conceptuels de notre recherche, par exemple à partir l'arpentage.

CHEMINER AVEC LES ACTEURS ET DANS LES TIERS-LIEUX : DU QUESTIONNEMENT À L'ANALYSE

Ainsi, chaque binôme, dans chaque lieu, suit des méthodes différentes pour à la fois répondre aux enjeux de la recherche, mais aussi aux envies et motivations des acteur·ces des tiers-lieux. Cela permet au fil des deux années de tisser des relations de confiance entre les personnes dans les lieux et l'équipe de recherche. À cheval entre une sociologie critique et une approche compréhensive, les premières intuitions des chercheur·uses ont évolué pour intégrer toute la complexité des situations ce qui a permis aux résultats de cette recherche d'être partagés et de résonner sur les terrains.





TIERS-LIEUX, POLITIQUES PUBLIQUES ET TERRITOIRES

Les tiers-lieux sont avant tout des lieux d'activité et de travail. Pour mieux les comprendre, il faut considérer la manière dont ils s'inscrivent dans les politiques publiques nationales ou locales, leurs liens aux différents acteur·rices et institutions sur leurs territoires, mais aussi leur ancrage territorial.

UNE POLITIQUE PUBLIQUE DES TIERS-LIEUX

Au niveau national, la politique publique des « tiers-lieux » vise à soutenir « les acteurs de la vitalité de nos territoires » (Agence nationale de cohésion des territoires) dans un contexte de disparition des services publics en particulier dans les territoires ruraux et les quartiers populaires. Même lorsque les tiers-lieux ne sont pas financés par l'Agence nationale des tiers-lieux, ils s'inscrivent dans cette politique publique, en étant repérés par les pouvoirs publics comme des lieux de « vitalisation » des territoires, de travail et d'entrepreneuriat, ou encore d'« incubation » d'activités. Si l'on regarde au niveau local, pour les communes, la présence des tiers-lieux peut être une aubaine. Ils peuvent permettre de réhabiliter des friches rurales ou urbaines, d'assurer un gardiennage *low cost* ou encore de valoriser temporairement du foncier. Ils sont aussi une façon de répondre aux besoins des habitant·es : offrir des espaces de travail et de télé-travail, assurer l'accès au numérique, encourager la participation citoyenne, favoriser le

tourisme et l'installation de nouvelles personnes, faciliter l'insertion des jeunes et des précaires, etc. Les tiers-lieux permettraient de participer au maintien et au développement de l'emploi dans le territoire en relançant l'activité professionnelle ou en réduisant les temps de trajet domicile-travail.

Les pouvoirs publics locaux et nationaux peuvent être tentés de faire de ces lieux des plateformes de services, des sortes de « couteaux suisse » des politiques territoriales. En finançant les associations via des subventions et de plus en plus des appels à projets, les pouvoirs publics considèrent progressivement les associations comme des sous-traitantes des services publics. Dans cette relation qui lie les associations et les pouvoirs publics, les associations se positionnent de différentes manières. Certaines se plient complètement aux contraintes publiques, d'autres s'opposent à tout financement public et certaines négocient les termes de la relation.

Dans les tiers-lieux où nous sommes allés, on retrouve plutôt des formes de négociation. Imposer et négocier avec les pouvoirs publics implique de bien connaître les enjeux des administrations publiques et de se socialiser avec les élus et les technicien·es. Cela implique aussi que les élus et les administrations acceptent que les associations puissent être des espaces de résistance et de transformation sociale, avec leur autonomie propre. Dans les faits, les institutions publiques tolèrent assez peu et plutôt rarement ces formes de politisation.

ÊTRE DU COIN

Les territoires sont aussi des configurations géographiques, sociales, économiques et patrimoniales, dont la compréhension est fondamentale pour l'implantation de nouveaux groupes et de nouveaux lieux. La vieille question des « néo » versus « ceux du coin » est toujours d'actualité. En effet, l'histoire des milieux et des populations rend parfois complexe l'ancrage territorial et le déploiement d'un projet tout comme le militantisme pour des causes (culturelles, écologiques, sociales), qui ne trouvent pas

toujours des partenaires complices au niveau local. On retrouve aussi des enjeux de concurrence économique entre associations, de même qu'une pression foncière qui génèrent parfois des tensions. S'implanter demande dès lors de travailler son « autochtonie » (c'est-à-dire le fait d'être du coin), sa « réputation », sa zone de chalandise, au bar, à la mairie, dans la zone artisanale. S'implanter demande de prendre conscience des enjeux de domination symbolique si l'on reprend les termes de Pierre Bourdieu ou culturelle que le groupe trimalle avec lui, sous peine de faire face à des réactions hostiles et durablement établies.



Du processus de création aux différentes étapes qui jalonnent la vie d'un collectif, la prise en compte des configurations territoriales d'acteur·es oriente fondamentalement l'implantation locale et le développement de soutiens locaux. Travailler, s'engager et parfois vivre dans un tiers-lieu implique donc de travailler son positionnement dans le paysage local, mais aussi au sein des politiques publiques nationales.

ARPEN- TAGE

"féménisation
du travail"

IDEE QUE SOUS L'ANGLE DU
TRAVAIL, UNE PARTIE DES
HOMMES SONT DES FEMMES ET
INVERSEMENT?

P.121

féménisme marxiste

sylvia federici

"revendiquent un salaire
au travail domestique"

DIFFERENCE ENTRE
FEMINISME MARXISTE
ET MATERIALISME
RADICAL

P.29 A 36

féménisme
materialiste radical

christine delphy

"la classe des hommes
exploite la classe des femmes"

black feminism

bell hooks

CONTINUITE ENTRE LE
TRAVAIL GRATUIT DES FEMMES
A LA MAISON ET LE TRAVAIL
REMUNERE DES FEMMES SUR
LE MARCHE DU TRAVAIL

P.118

«L'ENJEU N'EST SANS DOUTE
PAS TANT LA QUESTION DE LA
NON-RETRIBUTION DU TRAVAIL...
FOURNI PAR LES BLOQUEURS QUE
CELLE DE SON APPROPRIATION
PAR LA PLATEFORME»

DIGITAL LABOR
P.104

comment définir la *valeur travail?

*valeur du travail: construction

par l'argent essentiellement

*valeurs au nom desquelles on travaille

salaire
à vie
(bernard friot)

≠

revenu
universel

prejugés misérabilistes
privileges
regard classiste
sur la société

travailler ou agir pour quelque chose

≠
avoir besoin d'argent

«C'EST DANS LE NON RESPECT DE
L'INTERACTION DANS CET ECART
ENTRE «LA VOLONTÉ DU SUJET» ET
LES «FRUITS DE SON ACTION» QUE
RESIDERAIT L'EXPLOITATION DANS
LE CADRE DU TRAVAIL GRATUIT?»

P.97

MAUD SIMONET

TRAVAIL GRATUIT LA NOUVELLE EXPLOITATION?

évolution de la vision
du bénévolat en france
années 90 → obstacle à l'emploi
années 2000 → tremplin vers
l'emploi
années 2020 → substitut à l'emploi

capital symbolique/social+

LE TRAVAIL GRATUIT
DES UNS N'EST PAS
LE TRAVAIL
GRATUIT DES AUTRES
P.137 A 138

sacrifice pour accéder
à un emploi

nouvelles formes
d'exploitation des jeunes
au travail
dispositif institutionnel

statut avec lequel
les jeunes s'arrangent

"comme un investissement
pour l'avenir"

service
civique
stage

«UNE POLITIQUE QUI
INCITE LES UN·S,
CONTRAIT LES AUTRES,
A TRAVAILLER
GRATUITEMENT PAR LA
COLLECTIVITE POUR FAIRE
PREUVE DE SA BONNE
CITOYENNETE»

REPRODUCTION DES
INEGALITES SOCIALES
- LEGITIMATION ET
SOCIALISATION DE LA
PRECARITE DU TRAVAIL
(RESERVOIR DE BENEVOLES)
- DISSIMULATION DES
CAPITAUX SYMBOLIQUES
ET ECONOMIQUES

- se rendre utile à la communauté
- rendre à la communauté
- œuvrer pour la communauté

au nom de
la citoyenneté



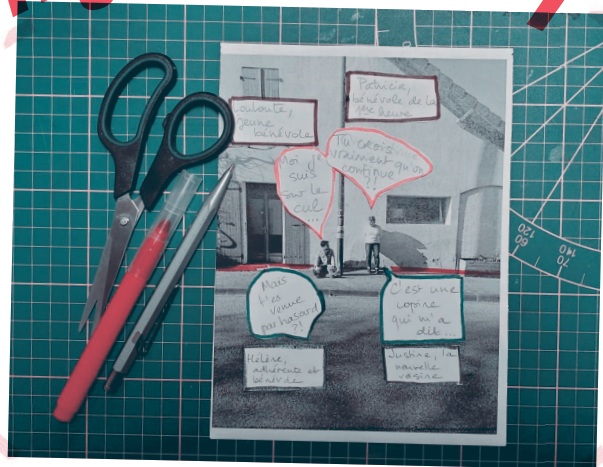
exacerbation des divisions de classes

POUR ALLER PLUS LOIN...

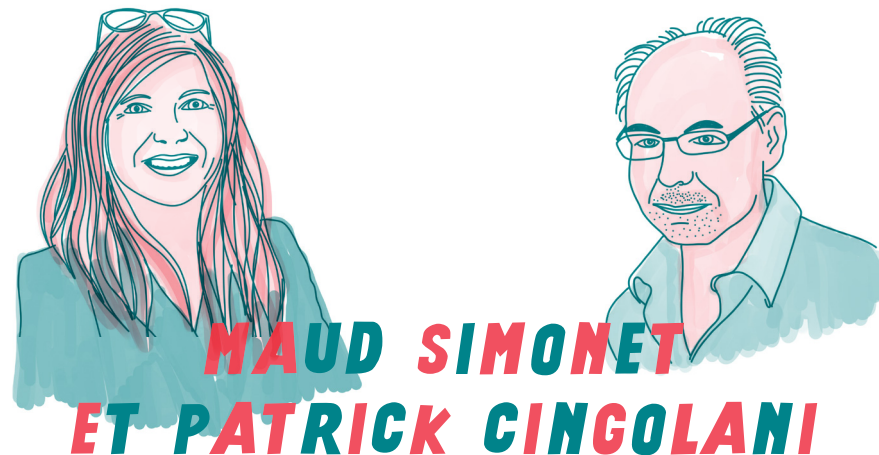
paresse pour tous - hadrien klent
 voyage en misarchie - emmanuel dockes
 (la domination adulte: l'oppression
 des mineurs - yves bonardel

ÉD. TEXTUEL, 2018

MOT POUR MOT



« Ces réseaux aujourd'hui ils sont beaucoup portés par France Tiers Lieux par exemple, ou par des institutions, des réseaux de consortium. Donc c'est aussi intéressant d'en faire partie parce que sinon on est mis de côté. On le voit il y a des gens qui n'ont pas envie forcément d'adopter ces codes, du coup ils sont pas forcément dans les petits papiers. C'est à dire qu'ils n'ont pas été sollicités pour des appels à projets, ils ne sont pas rentrés dans les réseaux et c'est vrai que c'est un milieu où le réseau est super important. »



DEUX SOCIOLOGUES QUI QUESTIONNENT NOTRE RAPPORT AU TRAVAIL

Maud Simonet est une référence centrale dans notre enquête sur les tiers-lieux. En s'appuyant sur la pensée féministe et des enquêtes de terrain, elle développe l'idée d'une « gratuitisation » de plus en plus massive du travail. À côté du travail rémunéré, nous accomplissons chaque jour diverses tâches : cuisine, ménage, courses, soins aux enfants ou aux personnes âgées etc. Ce travail non rémunéré pose la question du périmètre plus ou moins large de ce qui est, ou doit être considéré comme du travail. L'idée est que de nombreuses activités sont menées à bien qui participent au fonctionnement de la société sans pour autant être reconnues comme du travail et rémunérées en tant que tel. À partir de ce questionnement développé par les féministes marxistes des années 1970, Maud Simonet revisite le concept de travail gratuit et l'étend à d'autres sphères en particulier le travail associatif. Dans les associations mais aussi dans les services publics, des personnes travaillent en tant que salariées ou fonctionnaires, mais aussi, de plus en plus, en tant que stagiaires, bénévoles, volontaires, ou encore services civiques. Pour comprendre cette dynamique, il faut tenir compte du rôle de l'État. Au-delà du champ associatif, la gratuitisation progressive

du travail correspond à une évolution globale de la société du *welfare* (État providence) vers une société du *workfare* (idée de conditionner une allocation au travail de ses bénéficiaires). Le recours au service civique dans les associations et les administrations publiques, l'appel massif aux bénévoles lors des Jeux Olympiques sont des exemples que Maud Simonet a largement étudiés.

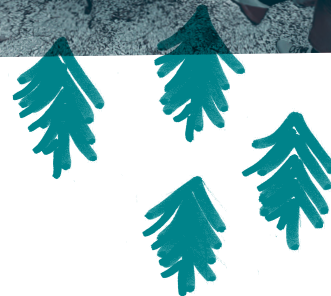
Cette sociologue nous permet ainsi d'analyser de nombreuses situations de travail dans les associations et les tiers-lieux de l'enquête et de se poser des questions comme : est-ce qu'un bénévole travaille ? Quelle valeur produit le travail bénévole et à qui bénéficie-t-elle ? Pour qui et pour quoi travaille t-on dans un tiers-lieu ? Au nom de quelles valeurs accepte-t-on d'y travailler ? Quels impensés traversent les expérimentations sociales dans les tiers-lieux ?

Patrick Cingolani est un autre sociologue dont l'approche nourrit nos réflexions. Spécialiste de la précarité, il met en évidence les ambivalences de ce mot qui désigne a priori les dynamiques de flexibilisation du travail liées historiquement à la généralisation du travail intérimaire par opposition au cdi, puis à l'émergence de l'auto-entrepreneuriat et du capitalisme de plateforme type Uber. Il relève cependant dans cette évolution un potentiel libérateur : les « vies précaires » pourraient donner lieu à des styles de vie alternatives, émancipés du lien de subordination propre au salariat. La précarité pourrait être en partie choisie et amener à des formes de distanciation par rapport aux contraintes du salariat.

On retrouve ces contradictions dans les tiers-lieux où se mêle travail rémunéré sous de multiples statuts, activité non rémunérée, marge de liberté, marge de don, marge de gratuité. Dès lors, les tiers-lieux sont-ils des lieux de reproduction d'un modèle de flexibilisation du travail et de segmentation des collectifs, ou au contraire des ferments de la construction d'une nouvelle énergie de remise en cause du travail et du capitalisme ?

MOT POUR MOT

**« C'est difficile de savoir.
Pour moi, le travail s'est vraiment
mêlé complètement à mon activité.
J'arrive pas du tout à distinguer
quand je travaille et quand je fais
des choses juste parce que
c'est ma vie. »**



MOT POUR MOT

*« Je me suis dit qu'au début,
je voulais être soit agriculteur soit
travailler en forêt. Mais là, je ne suis
que sur du bitume et de l'ordi.
Et je ne fais rien du tout pour
l'environnement. Au quotidien, je suis
en train de faire n'importe quoi.
Je fais de l'ordi et je suis en ville.
Et non, ça ne va pas.
Ce n'est pas moi. J'ai craqué. »*



*« Je sais que ce que moi j'apporte
à la société ou en tous cas, ce que
je fais a du sens. Je fais pas de mal.
Je fais pas de consulting, tu vois.
Je brasse pas du vent. Même si,
concrètement, je fais rien, le lien social
il est là. Et on crée du lien avec des gens
qui en ont besoin. »*



*« J'ai croisé d'autres tiers-lieux
où ils sont même bien plus forts
que nous, mais c'est un vrai projet
d'entreprise au global pour faire
du culturel. Moi je suis à l'aise
parce que je retrouve des réflexes
de chef d'entreprise et en même temps
je m'ouvre sur les aspects culturels. »*

TRAVAIL ET ENTREPRENARIAT

AU-DELÀ DU SALARIAT : QUAND LES TIERS-LIEUX REDÉFINISSENT LE TRAVAIL ASSOCIATIF

Les tiers-lieux avec lesquels nous avons travaillé, expérimentent de nouvelles formes d'organisations collectives et de gouvernances associatives : participation des usagèr-ères, gouvernance partagée, sociocratie, holacratie, collégialité, etc. Ces nouvelles modalités de faire ensemble sont jugées plus démocratiques et visent une plus grande implication des personnes qui circulent et agissent au sein du tiers-lieu, quels que soient leur statut (bénévoles, usagèr-ères, salariés, etc.). Par ailleurs, nous avons rencontré dans ces lieux, des personnes en quête de changement au travail. Iels veulent exercer des métiers qui ont du sens, des professions en phase avec leurs valeurs écologiques ou sociales.

Lors de cette enquête, nous avons pris en compte la complexité de ce que sont les tiers-lieux, c'est-à-dire des lieux de travail mêlant des activités professionnelles, bénévoles, militantes ou encore de l'habitat. En ce sens, les tiers-lieux nous ont semblé être des lieux témoins d'une évolution du travail et plus spécifiquement du travail associatif. Le salariat associatif s'efface, pour laisser place à une forme de précarisation du travail : le travail gratuit se développe, ainsi que l'entrepreneuriat.

DU TRAVAIL GRATUIT ?

Les activités mises en œuvre au sein des tiers-lieux peuvent être considérées comme du travail, qu'elles soient bénévoles ou rémunérées et quels que soient les statuts des personnes qui les prennent en charge.

Encouragés par la puissance publique, les tiers-lieux qui ont participé à la recherche ont obtenu des financements publics pour leurs actions (France Tiers-Lieux, FEDER, financements locaux) et ont mis en œuvre des activités, parfois induites par ces politiques publiques (pépinière d'entreprises, fablab, coworking, résidences d'artistes, espaces culturels, *etc.*).

Nous avons d'abord tâché de comprendre pourquoi les personnes s'engagent dans ces activités. Au nom de quelles valeurs travaillent-elles ? Trois « profils » se distinguent :

- Un profil de *switcher* : des entrepreneur·euses en quête de plus de sens au travail au profit d'une réalisation de soi et qui renoncent à des carrières de cadres en faisant parfois le choix de carrières plus précaires pour répondre à cet objectif.
- Des salarié·e·s associatifs qui, au nom de valeurs, acceptent des contrats de travail précaires (contrats aidés, temps partiels) pour lesquels la norme est celle d'un engagement au travail au-delà du temps de travail prévu dans le contrat.
- Des bénévoles qui valorisent des compétences professionnelles dans un cadre plus libre et plus collectif et qui se retrouvent à assurer des missions ou des tâches jugées rébarbatives (du côté de la gestion notamment).

Malgré une précarité apparente (mais qui est loin d'être partagée par tout·e·s), le bien-être au travail est souvent mis en avant, du fait entre autres d'une souplesse dans le cadre de travail ou d'une proximité entre le lieu de vie et de travail, en particulier en milieu rural ou les déplacements en voiture vers les grands centres urbains sont la norme. C'est un ethos du travail engagé qui se développe, comme l'ont montré Simon Cottin-Marx et Matthieu Hély ailleurs.

Ces formes d'engagement au travail — au-delà du travail réglementé dans le cadre du salariat — vont de pair avec une professionnalisation dans les lieux. Les professionnel·le·s et les bénévoles apprennent à gérer « sur le tas » des associations employeuses détentrices de lieux et doivent assurer des missions

techniques, gestionnaires, d'intendance, de régie d'un lieu. Les frontières du travail se brouillent : on travaille au-delà des horaires, du cadre de travail, en travaillant « gratuitement », quel qu'en soit le prix et au nom de son engagement dans le lieu. Le salariat associatif devient alors minorisé, du fait notamment qu'on retrouve un grand nombre d'entrepreneurs dans les tiers-lieux. Le travail s'effectue plus facilement à la mission, au projet voire à la tâche. Pour les associations, l'entrepreneuriat est perçu comme plus souple (on crée sa boîte « en trois clics ! ») que le salariat. La lourdeur gestionnaire du lieu (les montages et la gestion immobilière ou encore le suivi des multiples financements) invite à aller chercher des pistes et des solutions du côté du modèle et des outils de l'entreprise. Dans certains lieux, on pense qu'on peut aussi plus facilement cumuler un mandat d'administrateur·e et de prestataire au sein d'une même association (alors que la loi permet un cumul de salariat et de mandat politique...). En bref, c'est le statut d'entrepreneur qui a le vent en poupe.

LA NORME DE L'ENTREPRENARIAT

Les tiers-lieux accueillent une multitude d'activités et de porteur·e·s de projet aux statuts variés. La pluri-activité des tiers-lieux va de pair avec la multiplication des entités juridiques constituées pour le projet ou présentes quotidiennement au sein du lieu. On retrouve des statuts juridiques différents (Association, ACI, Société Civile Immobilière (SCI), SARL, SCOP SARL, autoentreprises, SCIC, Entreprise d'insertion, fondation). Et au sein de ses entités juridiques, les statuts des personnes physiques sont également multiples et peuvent parfois s'additionner (phénomène multi-casquettes) avec des salarié·e·s d'associations, des bénévoles, des salarié·e·s en insertion, des salarié·e·s d'entreprises, des autoentrepreneur·euses, des entrepreneur·euses salarié·e·s, des dirigeant·e·s d'entreprises, des salarié·e·s associé·e·s de coopératives, des associé·e·s d'entreprises, des propriétaires, des usagers, *etc.* Toutes ces personnes, et leurs

différents statuts (juridiques et sociaux) se croisent et se côtoient au quotidien dans les bureaux ou des espaces partagés mais aussi sur des moments plus informels, les temps de pause (cuisine, salle de pause, extérieurs, espace de circulation, espaces de convivialité) qui sont spécifiquement prévus et animés pour créer cette rencontre. Au final, il y a peu de collectifs matériels et formels de travail (pas d'équipes, de syndicats, de conventions collectives), mais des formes de convivialité encouragées. Et si l'on pourrait penser que ce foisonnement s'accompagne d'une valorisation de la diversité de manières d'être et de se comporter, ce n'est pas forcément le cas.

C'est plutôt un ethos entrepreneurial qui est normalisé et encouragé par quelques personnes influentes et qui font autorité dans les lieux. Ces personnes encouragent les autres travailleuses, conseillent, recherchent des solutions financières, expliquent les mécanismes gestionnaires, mobilisent leurs réseaux d'experts (à la chambre de commerce, des avocats, des investisseurs, parfois des élus locaux). Ce sont des personnes qui entreprennent non pas pour l'enrichissement économique, mais pour la réalisation de soi ou du lieu. Iels donnent de leur temps pour le tiers-lieu, bien souvent à côté (ou en même temps) du temps consacré à leur propre entreprise et se sentent engagés. Elles développent de l'entrepreneuriat interne aux organisations, en développant au sein des tiers-lieux, leurs propres entreprises ou le financement de leur propre poste quand elles sont salariées. Mais au final, ce sont les registres de langage de l'entreprise qui sont mobilisés pour parler du travail dans les tiers-lieux, et des associations. L'entrepreneuriat se diffuse, au dépend du salariat : on devient responsable de son propre temps de travail, ses missions, ses conditions de travail, du respect des cadres législatifs du travail. Cela devient plus difficile de s'auto-appliquer un cadre de travail.

La norme de l'entrepreneuriat est valorisée aussi hors des tiers-lieux. Les pouvoirs publics, qu'ils soient locaux ou nationaux, reconnaissent bien vite ces figures qui rassurent puisqu'elles « gèrent ». Les entrepreneuses sont en effet des passeuses ou des « entrepreneuses frontières » : iels naviguent entre plusieurs statuts (iels peuvent être tout à fois chefs d'entreprise et président·s d'association) et circulent entre des univers associatifs, politiques, économiques voire financiers. Ce faisant et malgré eux, iels importent des normes issues de l'entreprise dans les tiers-lieux.

Si on peut observer des transformations du travail associatif au sein des tiers-lieux, il est indispensable de situer cette analyse en considérant la place et le rôle de l'État dans ces dynamiques. Les financements octroyés sont de nature à encourager des investissements parfois lourds à gérer pour des bénévoles ou des travailleuses précaires et ne permettent pas toujours de se projeter à long-terme. Les pouvoirs publics ne financent pas le salariat associatif à la hauteur des besoins. De ce fait, le travail gratuit se développe pour tenir les lieux et l'entrepreneuriat devient une solution adaptée à court terme. D'ailleurs et particulièrement dans le cas de la politique promouvant les tiers-lieux, les appels à projets s'ouvrent aux entreprises, notamment en encourageant les réponses en consortiums.

RETOURS D'EXPÉRIENCE DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE



« QUAND ON NOUS A PARLÉ DE VOTRE PROPOSITION DE RECHERCHE-ACTION, JE ME SUIS DEMANDÉE À QUOI ÇA ALLAIT ENCORE BIEN POUVOIR NOUS SERVIR... ON EN AVAIT ACCUEILLI TELLEMENT DE GROUPES POUR PARTAGER NOS (BONNES) PRATIQUES; PARTICIPÉ À X TABLES RONDES; CHOISIT DES ACCOMPAGNEMENTS POUR SE LA JOUER COLLECTIF DU MIEUX POSSIBLE... L'ASSO ÉTAIT EN BALLOTAGE DÉFAVORABLE À CE MOMENT-LÀ. PERSONNELLEMENT EN CHARGE DE LA NEWSLETTER, BÉNÉVOLE, ET CO-FONDATRICE DE CE LIEU, JE NE SAVAIS PLUS TROP CE QUI M'ANIMAIT ET QU'ELLE ALLAIT ÊTRE ENCORE MA PLACE DANS LE

FUTUR. JE ME SOUVIENS D'UN APPEL AVEC C., AU TOUT DÉBUT ALORS QUE JE N'AVAIS PU ASSISTER À UNE RENCONTRE, OU TERMINER UNE RÉUNION... IL M'A FALLU PLUS DE 48H POUR QUE LA BOULE QUI S'ÉTAIT CRÉÉE DANS MON ESTOMAC FINISSE PAR SE DISSOUDRE... MAIS QUELLE PRISE DE CONSCIENCE PAR LA SUITE !

CETTE RECHERCHE-ACTION NOUS A PERMIS UN PAS DE CÔTÉ, ET DE GRANDES DÉCISIONS, DANS LE RESPECT DU PASSÉ, EN TENANT COMPTE DU PRÉSENT DE LA MANIÈRE LA PLUS CLAIRE POSSIBLE, ET EN PENSANT AU FUTUR QUI NOUS FAIT ENVIE. »

« ON REFAIT COLLECTIF GRÂCE À CE PROJET. TOUT ÇA NOUS A POUSSÉ À ÉCLAIRCIR LA SITUATION. »

« ON AVAIT PAS D'ATTENTE DONC ON EST PAS DÉÇUS. LE MAIRE A CHANGÉ DE POINT DE VUE SUR NOUS DEPUIS LEUR PASSAGE. »

« ÇA LES INTÉRESSE TOUS, EN FAIT, DE PRENDRE CE TEMPS POUR RÉFLÉCHIR À CE QU'ON EST EN TRAIN DE FAIRE, POUR EN PARLER, ET QU'IL Y A UN VRAI PLAISIR AUSSI DE RECEVOIR, D'ENTENDRE LA VISION, LES ANALYSES DE GENS EXTÉRIEURS QUI SONT DANS LE MONDE DE LA RECHERCHE ET QUI POSENT DES MOTS, PROPOSENT DES EXEMPLES QUI NOUS PERMETTENT DE COMPARER CE QU'ON EST EN TRAIN DE FAIRE PAR RAPPORT À D'AUTRES LIEUX QUI SONT UN PEU DANS LA MÊME DÉMARCHE. »

« ON NE L'A PAS PRIS COMME UN PROJET DE RECHERCHE MAIS COMME UN ACCOMPAGNEMENT, ON L'A UTILISÉ COMME UNE AIDE, UN LEVIER MÊME TRÈS CONSCIEMMENT HEIN ! UN VRAI SOUTIEN SUR CE QU'ON A MIS À NU AVEC UNE GRANDE LIBERTÉ. »

« ON A DIT OK PARCE QU'ON ÉTAIT ATTIRÉ PAR LE FAIT DE S'INTERROGER SUR L'ÉDUCATION POPULAIRE. ÇA ARRIVAIT À UN MOMENT OÙ ON SE POSAIT DES QUESTIONS MAIS ON N'AVAIT PAS ASSEZ DE TEMPS POUR ABORDER LES QUESTIONS DE FOND, ON VOULAIT REMETTRE DES CHOSSES À PLAT. LA RECHERCHE PARTICIPATIVE NOUS A AIDÉ À ASSUMER CE QU'ON VOULAIT, LE POINT DE VUE EXTÉRIEUR APPORTE TOUJOURS DES CHOSSES. »

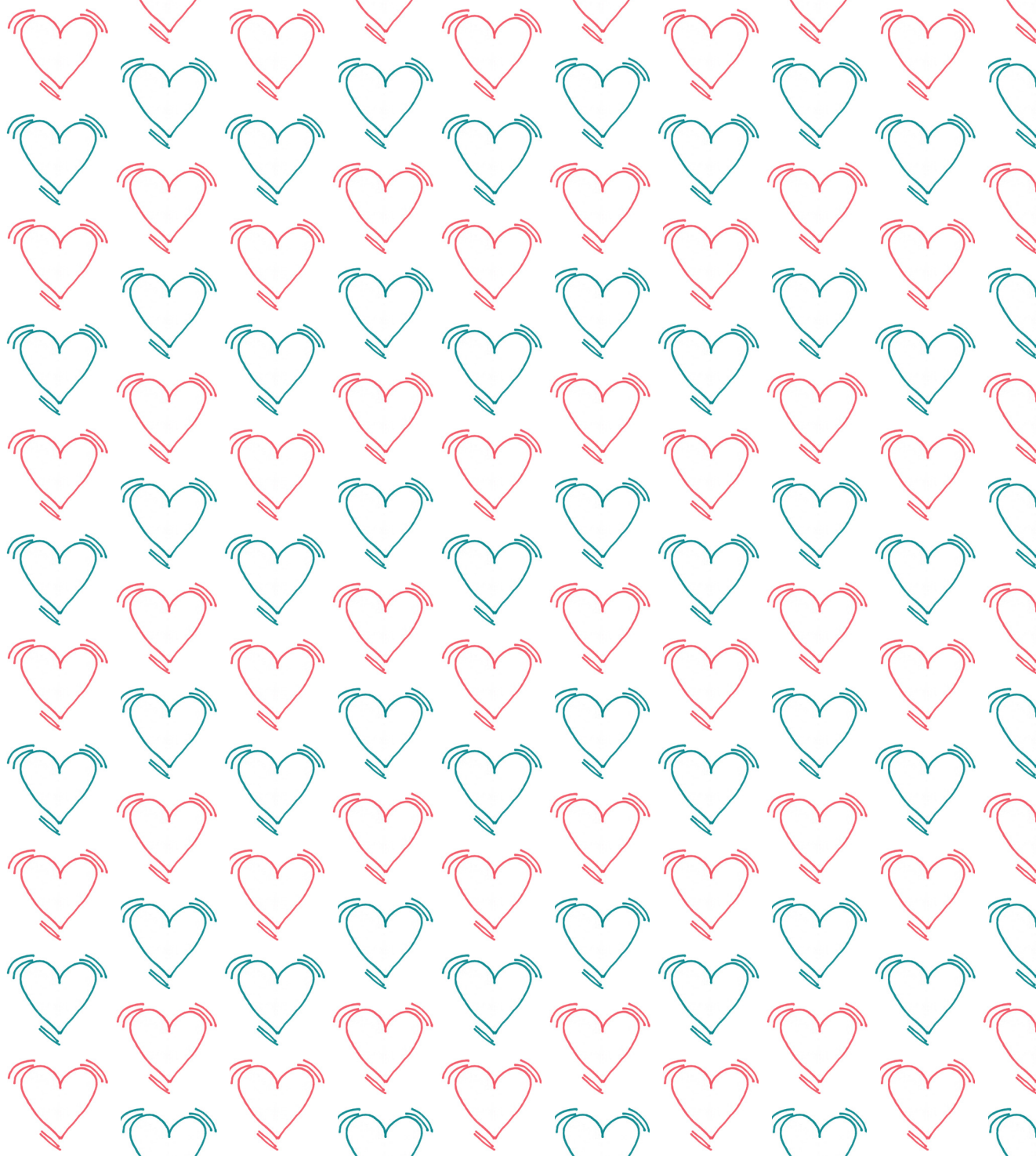
« UN ŒIL EXTÉRIEUR ET DE RENCONTRER D'AUTRES GENS, DES CHOUETTES PERSONNES, ÇA NOUS A AIDÉ À ASSUMER CE QU'ON DIT ET CE QU'ON FAIT. »

« ÇA NOUS A AIDÉ À PRENDRE DES DÉCISIONS, COMME ARRÊTER LE MARCHÉ DU LUNDI, À ASSUMER NOTRE LIGNE DIRECTRICE, ON A REFAIT COLLECTIF GRÂCE À CE PROJET. ON A MÊME REFAIT UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION JUSTE ENTRE NOUS QU'ON N'AURAIT PAS FAIT SANS ÇA, ÇA NOUS A POUSSÉ À ÉCLAIRCIR DES SITUATIONS. »

« ON EST TOUS CURIEUX, ON PARTAGE ÇA ICI, ON S'EST DIT QU'AU PIRE ON APPRENDRAIT DES CHOSES ET ON AVAIT ENVIE DE PRENDRE LE TEMPS. »

« OUI, ON A PARLÉ UN PETIT PEU MERCREDI DE LA QUESTION DE LA DOMINATION, DES DOMINATIONS QUI EXISTENT UN PEU NÉCESSAIREMENT OU PAS, JE SAIS PAS, DANS LES GROUPES. ET DU COUP, J'AI RESSENTI LE BESOIN D'EXPLIQUER QUE MOI, JE NE RESSENTAIS PAS PARTICULIÈREMENT DE RAPPORTS DE DOMINATION. EN TOUT CAS, IL ME SEMBLAIT QUE POUR NOUS TOUS, LES FONDATEURS, C'ÉTAIT ASSEZ IMPORTANT D'ÊTRE VRAIMENT DANS UNE FORME D'ÉGALITÉ. ET JE SUIS RESSORTIE EN ME DISANT : EST-CE QU'IL Y A DES RAPPORTS DE DOMINATION DANS NOTRE GROUPE ? ET DU COUP, JE ME SUIS DIT : C'EST QUOI LA DÉFINITION DE LA DOMINATION ? »

« MOI J'ADORERAI FAIRE ÇA TOUT LE TEMPS, MAINTENANT QUE JE SUIS À LA RETRAITE, ÇA FAIT TROP DU BIEN ! »





FRANCE TIERS- LIEUX

anr®



les
tiers-
lieux

ÉDUCATION
CULTURES
POLITIQUES

crefad
Loire

